

---

« M. Delcassé déclare ne pas avoir perdu de vue le cas des Bénédictins de Douai. Quant aux Passionnistes de l'avenue Hoche, il espère qu'on les remplacera par des prêtres séculiers. »

Le 2 avril 1903, le chargé d'affaires d'Angleterre informe en effet son gouvernement que les Bénédictins vont être expulsés la semaine suivante et que leurs biens seront confisqués.

Le 4 août 1903, l'ambassadeur d'Angleterre informe à son tour son gouvernement que des prêtres séculiers de Liverpool, dont les noms ont été soumis au gouvernement français, remplaceront provisoirement les Passionnistes anglais dans la chapelle de l'avenue Hoche, et que l'autorisation provisoire qui leur est accordée sera très probablement transformée en autorisation définitive une fois les formalités remplies.

---